



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 décembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2001

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office Municipal
de la Culture (O.M.C.)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001

DELIBERATION D2014232001

Vie Associative/Jumelages

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office
Municipal de la Culture (O.M.C.)**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,
et sur avis de l'Office Municipal de la Culture (OMC)

Au titre de 2001 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal de la Culture (OMC) (en complément des subventions soumises au CM des 16 février et 25 juin 2001) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2000 (pour mémoire)		SUBVENTIONS CM du 16 février 2001		SUBVENTIONS CM du 10 décembre 2001		
		FONCT	*	FONCT	*		*	soit en Euros
2386	FRANCAS	9.000 F		9.500 F		3.500 F	3.500 F	533,57
4411	Chantepezenne	5.000 F	1.000 F	4.500 F		8.000 F	8.000 F	1.219,59
4418	Jeunesses Musicales de France	27.000 F		28.000 F		2.760 F	2.760 F	420,76
5607	La Chaloupe	62.000 F	32.000 F	65.000 F	35.000 F	5.000 F	5.000 F	762,25
23147	Prim'à corps	--		--		1.000 F	1.000 F	152,45
23991	3 Atouts	--		--		500 F		76,22
24524	SINDBAD	500 F		--		1.000 F	1.000 F	152,45
	AYOKA	--		--		500 F		76,22
	Corrélation	--		--		500 F		76,22
	Folk'avoine	--		--		500 F		76,22
	Sons multiples	--		--		500 F		76,22
						23.760 F		3.602,35
						F		

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal de la Culture, les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2000 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2001, qui lui ont été demandés.

** (dont subvention à caractère exceptionnel liée à un moment et/ou à une activité particuliers de l'association)*

Imputation Budgétaire : 923.330.6574 #3693

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :
- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé :

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)